

BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XXIV

BEAUCEVILLE---JUN 1918

No 6

LA FAMILLE DU GUE DE BOISBRIAND

MICHEL-SIDRAC DU GUE DE BOISBRIAND

Messire Michel-Sidrac Du Gué, sieur de Boisbriand, était fils de Pierre Du Gué, sieur de la Boulardière, et de Périnne de Chambellé. Il était né vers 1638 à Persevil, évêché de Nantes.

M. Du Gué de Boisbriand servit d'abord dans le régiment de Montaigu, puis il entra dans le régiment de Chambellé qui était commandé par un des frères de sa mère.

Lorsque le roi décida d'envoyer le régiment de Carignan dans la Nouvelle-France, M. Du Gué de Boisbriand qui était capitaine dans le régiment de Chambellé demanda à passer dans la colonie. Il entra dans le régiment de Carignan avec son grade de capitaine.

Le régiment de Carignan débarqua à Québec dans l'été de 1665.

Pendant l'été de 1666, M. Du Gué de Boisbriand était en garnison à Montréal avec sa compagnie.

En 1665, M. de Maisonneuve, gouverneur de Montréal,

partait pour la France, M. de Tracy, qui ne l'aimait pas, lui avait enlevé son gouvernement. En attendant l'arrivée du successeur de M. de Maisonneuve, le commandement à Montréal fut successivement exercé par le major Zacharie Dupuy, le sieur de la Fredière, Pierre de Saint-Paul de la Mothe et M. Du Gué de Boisbriand. Celui-ci fut commandant à Montréal à partir du printemps de 1670 jusqu'à l'arrivée de M. Perrot, le nouveau gouverneur, en août 1670.

Dans son *Histoire de la colonie française en Canada*, M. l'abbé Faillon explique que le Séminaire de Saint-Sulpice, propriétaire de toute l'île de Montréal, avait concédé dès 1671 quatre fiefs pour protéger le centre et le bas de l'île de Montréal contre les incursions des Iroquois. Il restait encore à fortifier la tête de l'île de Montréal en établissant des colons sur le bord des lacs Saint-Louis et des Deux-Montagnes par où les Sauvages avaient coutume de descendre pour faire leurs hostilités.

C'est pour cette raison que le 19 janvier 1672 le Séminaire de Montréal concédait à M. Du Gué de Boisbriand un autre fief situé au bord du lac des Deux-Montagnes et se composant de deux cents arpents de terre.

M. Faillon ajoute :

“Comme M. Du Gué témoignait beaucoup de zèle pour l'établissement du pays, et que même il avait déjà fait construire une maison au haut de l'île, M. Dollier (supérieur du Séminaire) pour le récompenser, ajouta à ce fief toutes les îles et battures situées au-devant et d'autres encore.”

Cette concession prit le nom de fief de Boisbriand. Il n'appert pas que M. Du Gué de Boisbriand se soit beaucoup occupé de coloniser sa concession. Il y établit très peu

de colons. Apparemment, la traite avec les Sauvages avait pour lui plus d'attraits que la culture des terres.

Sept ans après l'avoir reçu, le 20 juin 1679, M. Du Gué de Boisbriand vendait ce fief à Charles LeMoyne de Longueuil et à Jacques LeBer, son beau-frère. Il passa ensuite au fils de ce dernier, M. LeBer de Senneville, qui lui donna son nom de Senneville qu'il a gardé jusqu'à nos jours.

L'île Sainte-Thérèse située dans le Saint-Laurent, près de Repentigny, avait attiré l'attention de M. Du Gué de Boisbriand, probablement à cause de la beauté de son site, de sa proximité de la ville de Montréal et peut-être aussi pour les avantages qu'elle offrait pour la traite. Dès 1667, M. Du Gué de Boisbriand s'était fait donner la permission par M. Talon de faire travailler à des défrichements sur l'île Sainte-Thérèse.

Le 29 octobre 1672, l'intendant Talon concédait à M. Du Gué de Boisbriand, "en considération des bons, utiles et louables services qu'il a rendus à Sa Majesté en différents endroits tant en l'ancienne qu'en la Nouvelle-France depuis qu'il y est passé par ordre de Sa Majesté, et en vue de ceux qu'il témoigne vouloir encore rendre ci-après", l'île Sainte-Thérèse, avec les îles et les îlets adjacents. M. Du Gué de Boisbriand devait jouir de cette concession en fief, seigneurie et justice, lui ses hoirs et ayant cause, à la charge de la foi et hommage au château Saint-Louis de Québec, duquel il devait relever aux droits et redevances accoutumés, suivant la Coutume de la prévôté et vicomté de Paris. Le nouveau seigneur devait tenir et faire tenir feu et lieu sur sa seigneurie. Il avait aussi ordre de conserver les bois de chêne propres à la construction des vaisseaux non seulement sur son domaine mais encore sur les terres qu'il con-

céderait. Pareillement, il devait donner avis au roi ou à la Compagnie des Indes Occidentales des mines, minières ou minéraux, s'il s'en trouvait sur sa seigneurie (1).

Dans son célèbre voyage au lac Ontario en 1673, le gouverneur de Frontenac se fit accompagner par un corps de troupes assez considérable et les plus braves officiers de la colonie. Le but de M. de Frontenac était d'en imposer aux Iroquois. M. Du Gué de Boisbriand était de cette expédition avec MM. de Saint-Ours, Morel de la Durantaye, Margane de Lavaltrie, etc, etc.

L'auteur anonyme du Journal du voyage du comte de Frontenac au lac Ontario terminait sa relation en écrivant qu'après Dieu M. de Frontenac devait le succès de son expédition à ses officiers qui tous avaient fait preuve de vigilance, d'activité, de zèle et de bravoure (2).

Le 12 mai 1678, Louis XIV ordonnait au gouverneur de Frontenac et à l'intendant Duchesneau conjointement avec le Conseil Souverain, d'assembler les vingt principaux et plus anciens habitants du pays pour avoir leur avis sur le commerce de l'eau-de-vie avec les Sauvages.

M. Du Gué de Boisbriand fut un des citoyens choisis pour donner cette consultation. Le choix du Roi était malheureux car il était évident que le brave officier faisant lui-même la traite avec les Sauvages, ne pouvait donner un avis désintéressé.

Le 26 octobre 1678, jour fixé pour la réunion, M. Du Gué de Boisbriand donnait l'opinion suivante :

“Que le dit commerce de l'eau-de-vie est absolument nécessaire pour attirer les Sauvages dans les colonies fran

(1) Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale, p. 89.

(2) O'Callaghan, Documents relative to the History of the State of New-York, vol. IX, p. 114.

gaises et les empêcher de porter leurs pelleteries aux étrangers, ce qui ne peut en aucune façon préjudicier à la conversion des dits Sauvages, ni à l'augmentation de la religion. Au contraire que si cette permission n'est donnée, les Sauvages pouvant trouver de l'eau-de-vie ailleurs, ils s'en iront aux Anglais et Hollandais qui, au lieu de leur donner connaissance de l'Évangile, les obligeront de tomber dans l'hérésie où ils les laisseront dans leurs superstitions et ne reviendront plus avec les Français, et qu'il a connaissance qu'il s'est retiré plus de 300 Iroquois qui étaient à la chasse au Long-Sault sur la rivière, à 30 lieues de Montréal, faute de leur avoir donné de l'eau-de-vie, et qu'ils ont porté leurs pelleteries aux étrangers" (3)

Le recensement de 1681 nous montre M. Du Gué de Boisbriand établi sur son fief de l'île Sainte-Thérèse. On lui donne 43 ans. Sa femme en a 34. Leurs enfants sont au nombre de sept : Jean, 13 ans ; Marie, 11 ans ; Jacques, 10 ans, Pierre, 8 ans ; Jeanne, 6 ans ; Joseph, 4 ans ; Elisabeth, 1 an. M. Du Gué de Boisbriand a trois domestiques : Jean Deperteau, 51 ans, Nicolas Ragueneau, 33 ans ; Marie..... 20 ans. Dans la maison, il y a quatre fusils et 4 pistolets. L'écurie contient 16 bêtes à cornes. Le seigneur n'a que 40 arpents de terre en valeur. Tout ceci fait dire à M. Sulte que M. Du Gué de Boisbriand ne vivait à l'île Sainte-Thérèse que pour le commerce des pelleteries. Nous sommes un peu de son opinion. Établi sur l'île Sainte-Thérèse depuis neuf ans, avec deux domestiques dans toute la vigueur de l'âge, il nous semble que s'il ne s'était occupé que de défrichement et de culture, il aurait pu faire beaucoup plus.

Le 24 septembre 1683, M. Du Gué de Boisbriand se fai

(3) Pierre Margry, *Mémoires et documents*, vol. 1er, p. 408.

sait accorder une autre seigneurie sur la côte du nord :

“Les terres qui sont à commencer où finit la concession du sieur Daulier des Landes (Terrebonne), dans la rivière Jésus, jusqu’à la rivière Du Chêne icelle comprise”, soit quatre lieues et demie de front sur trois de profondeur. C’est ce qu’on a appelé plus tard la seigneurie des Mille-Iles.

M. Du Gué de Boisbriand avait-il réellement l’intention de coloniser ce nouveau domaine ? Les apparences sont plutôt qu’il voulait continuer là ce qu’il avait fait à l’île Sainte-Thérèse et sur son fief de Boisbriand, c’est-à-dire la traite avec les Sauvages (4)

En 1683, lorsqu’il fut question d’enlever le gouvernement de Montréal à François-Marie Perrot, qui s’était conduit de si indigne façon, M. Du Gué de Boisbriand fut candidat à cette charge importante. Mais M. de la Barre, gouverneur de la Nouvelle-France, se prononça contre lui.

Dans sa lettre du 4 novembre 1683, à M. de Seignelay, il écrivait :

“On m’informe qu’on doit vous proposer le sieur Du Gué comme gouverneur de Montréal, à la place de M. Perrot. Je suis obligé de vous informer qu’il est lourd de corps et d’esprit, et qu’il est incapable de l’activité nécessaire dans ce gouvernement; le sieur Bernier est celui qui est le plus capable de remplir la charge, si le sieur Provost, major de cette ville, ne vous convient pas” (5).

MM. Bernier et Provost pas plus que M. Du Gué de

(4) La seigneurie des Mille-Iles retourna au roi le 1er mars 1714 pour non exécution des conditions de la concession. Cinq jours plus tard, le 5 mars 1714, elle était concédée aux deux gendres de M. Du Gué de Boisbriand, MM. Jean Petit et Charles-Gaspard Piot de Langloiserie.

(5) Archives du Canada, Correspondance générale, vol. 6.

Boisbriand n'eurent la charge. C'est M. de Callières qui fut envoyé de France pour succéder à Perrot.

Dans l'expédition de M. de la Barre contre les Iroquois en 1684, M. Du Gué de Boisbriand avait un important commandement.

L'armée composée de douze cents hommes parmi lesquels étaient trois cent cinquante guerriers sauvages avait été divisée en trois corps. Le premier, nominalement aux ordres de M. de la Barre, était spécialement confié à M. Robineau de Villebon; le deuxième était commandé par M. d'Orvilliers; et le troisième par M. Du Gué de Boisbriand.

La campagne entreprise par M. de la Barre fut à peu près nulle pour le bien de la colonie. Elle se termina même par une paix qui était peu honorable pour le nom français. Mais la faute en retombe tout entière sur M. de la Barre. M. Du Gué de Boisbriand, M. Robineau de Villebon et M. d'Orvilliers durent exécuter un plan de campagne hâtivement préparé par M. de la Barre lui-même et ils s'en tirèrent le mieux qu'ils purent. Les historiens sont unanimes à mettre tout l'insuccès de la campagne de 1684 sur les épaules de M. de la Barre.

Le gouverneur de Denonville qui succéda à M. de la Barre dans le gouvernement de la Nouvelle-France, fut plus juste pour M. Du Gué de Boisbriand que son prédécesseur.

Le 10 septembre 1686, il écrivait au ministre :

“Le sieur Du Gué, neveu de M. de Chambellé, est le plus ancien capitaine. Il est fort honnête homme et dans une grande nécessité; il est capable encore de rendre de bons services, aussi bien que cinq ou six autres. Ce serait

une grande charité que de les pouvoir aider” (6)

Dans l'expédition de M. de Denonville contre les Tsonnontouans en 1687, M. Du Gué de Boisbriand commandait les milices de toute la colonie.

M. de Denonville fut très satisfait de ses services. Dans sa lettre à M. de Seignelay du 25 août 1687, après avoir fait l'éloge de ses principaux lieutenants, MM. de Callières et Vaudreuil, il écrit :

“J'ai eu l'honneur de vous mander par ma dernière lettre avant mon départ, que j'avais mis les anciens officiers de Carignan à la tête de nos habitants, et que j'avais choisi les plus honnêtes gens de ces habitants pour en faire des capitaines. Je suis obligé de vous dire en leur faveur qu'il y en a d'une grande distinction que je souhaiterais fort que vous fissiez capitaines. Cela ferait du bien au pays pour l'émulation que cela donnerait en choisissant les plus honnêtes gens et cela leur aiderait à accommoder leurs seigneuries.

“J'ai donné la compagnie dont vous avez eu la bonté de m'envoyer la commission en blanc au sieur Du Gué, plus ancien de tous les capitaines de Carignan. Il avait le commandement de tous nos habitants” (7).

M. Du Gué de Boisbriand décéda à Montréal le 18 décembre 1688.

Il avait épousé, à Montréal, le 7 novembre 1667, Marie Moyen, fille de Jean-Baptiste Moyen et d'Elisabeth le Bret.

Elle décéda un an avant son mari, le 24 octobre 1687, à

(6) Archives du Canada, Correspondance générale, vol. 8.

(7) Archives du Canada, Correspondance générale, vol. 9.

l'île Sainte-Thérèse, et fut inhumée dans l'église de la Pointe-aux-Trembles.

De leur mariage étaient nés neuf enfants :

I

JEAN-SIDRAC DU GUE

Né à Montréal le 2 novembre 1670.

En 1686, son père obtenait pour lui un brevet de cadet dans la compagnie de la marine de Rochefort.

En 1696, il prit part à l'expédition de M. d'Iberville contre Terre-Neuve. Il était même son principal lieutenant. L'abbé Jean Beaudouin, qui fit l'expédition de Terre-Neuve en qualité d'aumonier, dit de M. Du Gué qu'il était un très brave homme" (8).

L'année suivante, en 1697, M. Du Gué eut encore l'occasion de se distinguer dans la célèbre expédition de M. d'Iberville à la baie d'Hudson. Celui-ci lui avait donné le commandement de la flûte *Le Profond*.

Cette flûte, armée de vingt-six canons et montée par 120 hommes, ayant été séparée du *Palmier* et du *Wesp* qui naviguaient de concert avec elle, se trouva en présence de trois navires anglais. Le combat s'engagea aussitôt. Le *Profond* dont les canons avaient moins de portée que ceux des navires anglais, fut bientôt criblé de boulets de tout calibre. Mais le brave Du Gué manoeuvrait si habilement que les navires ennemis ne purent l'aborder ni l'obliger à se rendre. Le combat durait depuis six heures, lorsque Du Gué aperçut le *West* et le *Palmier* qui faisaient force de voiles pour le secourir. Les trois navires ne jugèrent pas à propos

(8) L'abbé Auguste Gosselin, *Journal de l'expédition de d'Iberville en Acadie et à Terre-Neuve*, p. 34.

de les attendre. Il était temps que le combat prenne fin car le *Profond* était tout désarmé. Après avoir raccommodé son vaisseau tant bien que mal, Du Gué, de concert avec le *Wesp* et le *Palmier*, se mit à la poursuite des vaisseaux anglais, mais ceux-ci, dans l'intervalle, avaient rencontré le *Pelican*, commandé par M. d'Iberville lui-même, et avaient été mis hors de combat (9).

C'est probablement sa belle conduite dans cette campagne de 1697 qui valut à M. Du Gué sa promotion au grade de capitaine de brûlot.

Le fameux d'Iberville qui s'y connaissait en hommes employa ensuite M. Du Gué dans ses campagnes de la Louisiane. Le nom de M. Du Gué est souvent mentionné dans les faits d'armes accomplis par d'Iberville dans ces régions.

Le 29 octobre 1706, Jean Sidrac Du Gué, qui s'était établi en France, vendait le fief de l'île Sainte-Thérèse, qui lui était échu comme fils aîné, à son beau-frère, Charles-Gaspard Piot de Langloiserie, pour la somme de 2000 livres (10).

Jean-Sidrac Du Gué décéda à Rochefort en mai 1712.

Il ne s'était pas marié.

MARIE-THERESE DU GUE DE BOISBRIAND

Née à Montréal le 6 janvier 1671.

Mariée à Sorel, le 15 août 1691, à Chs-Gaspard Piot de Langloiserie, capitaine dans les troupes du détachement de la marine, fils de Martin Piot de Langloiserie et de Anne Petit, de Hanion, évêché de Chartres.

M. de Langloiserie parcourut une belle carrière au Canada. Successivement major de Montréal (1693), major de

(9) Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France*, vol. II, p. 106.

(10) Acte devant Genaple, notaire à Québec, 29 octobre 1706.

Québec (1699), et lieutenant de Roi à Québec (1703), il décéda dans cette dernière ville le 21 février 1715 et fut inhumé dans l'église paroissiale (11).

Sa veuve décéda vingt-neuf ans plus tard à Montréal le 17 juillet 1744.

Du mariage de Charles-Gaspard Piot de Langloiserie et de Marie-Thérèse du Gué de Boisbriand étaient nés :

1o Marie-Charlotte Piot de Langloiserie née à Montréal, le 11 mai 1691. Mariée, à.....le.
à Pierre Ruelle d'Auteuil de la Malotière, fils de François-Madeleine-Fortuné Ruelle d'Auteuil, ancien procureur-général du Conseil Souverain, et de Marie-Anne Juchereau (12).

2o Marie-Charlotte Piot de Langloiserie née à Sorel le 30 août 1692. Décédée au même endroit le 8 février 1693.

3o Marie-Thérèse Piot de Langloiserie née à Montréal le 16 janvier 1694. Décédée au même endroit le 28 juin 1699.

4o Louis-Hector Piot de Langloiserie né à Montréal le 3 avril 1695. Le 17 juin 1726, la législature de New-York adoptait un acte pour lui accorder le privilège exclusif de la pêche aux marsouins pendant dix ans. Il vivait encore en 1778.

5o Charlotte-Angélique Piot de Langloiserie née à Montréal le 2 août 1696. Soeur Sainte-Rosalie de la Congrégation Notre-Dame. Décédée à Montréal le 2 mai 1744.

6o Louis Piot de Langloiserie né à Montréal le 7 septembre 1697. Le 19 mai 1722, le roi accordait un brevet

(11) Sur Charles-Gaspard Piot de Langloiserie on peut consulter la *Revue Canadienne*, année 1918.

(12) Sur leur descendance voir notre *Famille Juchereau Duchesnay*, p. 98.

d'enseigne à la Louisiane au sieur de Sainte-Thérèse de Langloiserie. Ce doit être Louis Piot de Langloiserie. Dans ce cas, il aurait fait sa carrière en Louisiane.

7o Jacques Piot de Langloiserie né à Varennes le 20 décembre 1698.

8o Suzanne Piot de Langloiserie née à Montréal le 21 juin 1700. Mariée à Montréal, le 25 octobre 1730, à Louis-Jean-Baptiste Céloron de Blainville, officier dans les troupes du détachement de la marine, fils de Jean-Baptiste Céloron de Blainville et de Hélène Picoté de Bellestre. M. Céloron de Blainville fut tué au service de son pays dans une sortie faite contre le fort Cumberland dans l'été de 1756 (13).

9o Marie-Marguerite Piot de Langloiserie née à Varennes le 11 février 1702. Soeur Sainte-Hypolite de la Congrégation Notre-Dame. Décédée à Montréal le 12 février 1781.

10o Louis Piot de Langloiserie née à Varennes le 7 janvier 1705. Décédée au même endroit le 25 janvier 1705.

11o Rosalie Piot de Langloiserie née à Varennes le 28 octobre 1706. Décédée au même endroit le 30 janvier 1707.

III

JACQUES DU GUE

Né à Montréal le 17 janvier 1673.

Le 1er mars 1688, il entra dans les troupes du détachement de la marine avec le grade d'enseigne. Ce grade fut confirmé par le roi le 16 mars 1691.

En 1692, il était promu lieutenant réformé. Il fut con-

(13) Sur leur descendance voir notre **Famille Celoron de Blainville.**

firmé dans ce nouveau grade par brevet du roi en date du 1er mars 1693.

Jacques Du Gué décéda à Québec le 14 décembre 1702, et fut inhumé dans l'église paroissiale (14).

En 1692, le gouverneur de Frontenac avait demandé pour Jacques Du Gué une place de garde-marine. "Je vous demande, écrivait-il au ministre le 10 octobre 1692, principalement des places de garde-marine, pour le sieur de Saint-Ours, lieutenant réformé, le sieur Du Gué, aussi lieutenant réformé, et les sieurs de la Pérade et Berthier. Ils sont tous jolis garçons, et fils d'anciens capitaines" (15).

14 L'acte de sépulture ne donne pas les noms de ses père et mère et le dit âgé d'environ 35 ans, mais il est évident qu'il s'agit de Jacques Du Gué.

(15) Archives du Canada, Correspondance générale.

(A Suivre)

MURAT DE LA BOSSE

Il fut fait garde-marine à Brest le 25 octobre 1683. Promu lieutenant réformé le 17 mars 1687, il passa immédiatement dans la Nouvelle-France.

M. Murat de la Bosse fut tué par les Iroquois le 22 septembre 1690.

Il était parti ce jour-là avec le chevalier de la Motte, capitaine réformé, et un détachement de soldats pour donner la chasse aux Iroquois qui s'étaient montrés à Saint-François, sur le lac Saint-Pierre. La première charge mit les Iroquois en déroute, mais ils revinrent plus nombreux et firent à leur tour plier les Français. Du détachement de trente-quatre hommes commandé par M. de la Motte, il ne s'en sauva que la moitié. MM. de la Motte et Murat de la Bosse furent au nombre des morts (1).

(1) Collection de manuscrits, vol. I, p. 514.

LA "SÉRIE CRAMOISY" DE J. GILMARY SHEA

Les bibliophiles canadiens ou américains s'arrachent les rarissimes petits volumes de la "**Série Cramoisy**" de John-Dawson-Gilmary Shea. Nous donnons ici la liste des volumes de la "**Série Cramoisy**" avec des renseignements bibliographiques qui intéresseront peut-être les amateurs d'ouvrages canadiens.

John-Dawson-Gilmary Shea, né à New-York le 22 juillet 1824, étudia toute sa vie l'histoire des premières missions catholiques aux États-Unis et au Canada. A l'âge de quatorze ans, il publiait dans le "**Young People's Catholic Magazine**" une étude sur le cardinal Alberny qui fut remarquée par Mgr. Hughes, archevêque de New-York.

Admis au barreau en 1846, M. Shea préféra l'étude de l'histoire aux luttes du palais. Son premier ouvrage historique, "**Discovery and exploration of the Mississipi Valley**", fut publié en 1852.

De cette année à sa mort, arrivée le 22 février 1892, M. Shea a publié quelques douzaines de volumes et de brochures sur l'histoire ancienne des États-Unis et du Canada, les langues sauvages, etc., etc.

En 1857, le docteur Shea commença la publication de sa **Série Cramoisy**. Ces petits volumes contiennent des anciens manuscrits relatifs pour la plupart aux missions des Jésuites.

Les volumes en questions sont imprimés dans le caractère, avec les mêmes lettres capitales, ornements, etc., etc., dont se servait l'imprimeur parisien Sébastien Cramoisy pour publier les "**Relations des Jésuites**". De là le nom de "**Série Cramoisy**". Presque tous tirés à 100 exemplaires, ils ne furent pas mis dans le commerce. M. Shea les offrait aux amateurs d'histoire des États-Unis, du Canada et d'Europe. Les petits volumes de la "**Série Cramoisy**", sont aujourd'hui extrêmement rares et les amateurs les recherchent avec une ardeur peu souvent récompensée.

Nous donnons ici les titres complets des volumes formant la **"Série Cramoisy"**.

Relation de ce qui s'est passé dans la mission de l'Immaculée Conception, au Pays des Illinois, depuis le Mois de Mars 1693, jusqu'en Février 1694. Par le R. Père Jacques Gravier, de la Compagnie de Jésus. A Manate. De la Presse Cramoisy de Jean-Marie Shea. M. DCCC. LVII. (1)

Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable dans la Mission Alnaguife de Saint Joseph de Sillery, et dans l'Établissement de la Nouvelle Mission de Saint François de Sales. de l'année 1684. Par le R. P. Jacques Bigot, de la Compagnie de Jésus. A Manate: De la Presse Cramoisy de Jean-Marie Shea. M. D. CCC. LVII. (2)

Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable dans la mission alnaguise de Saint Joseph de Sillery et de Saint François de Sales, l'année 1685, Par le R. Père Jacques Bigot, de la Compagnie de Jésus. A Manate: De la Presse Cramoisy de Jean-Marie Shea. M. D. CCC. LVIII. (3),

Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable dans la Mission des Alnaguis à l'Acadie l'année 1701. Par le Père Vincent Bigot, de la Compagnie de Jésus. A Manate: De la Presse Cramoisy de Jean-Marie Shea. M. D. CCC. LVIII. (4)

Relation du voyage entrepris par feu M. Robert Cavalier Sieur de la Salle. pour découvrir dans le golfe du Mexique l'embouchure du Fleuve de Mississipi. Par son frère M. Cavalier, Prêtre de St-Sulpice. l'un des compagnons de ce voyage. A Manate : De la Presse Cramoisy de Jean-Marie Shea. M. DCCC. LVIII. (5)

(1) 65 pp. in-8. A la fin est imprimé: "Achevé d'imprimer à Albany, N. Y., par J. Munfell, ce 31 d'Aouft, 1857."

(2) 61 pp. in-8. A la fin est imprimé : "Achevé d'Imprimer (d'après le Manuferit original du Collège Ste-Marie) par J. Munfell, à Albany, ce 18 nov. 1857."

(3) 21 pp. in-8. A la fin est imprimé : "Achevé d'imprimer (d'après le Manuferit original du Collège Ste-Marie) par J. Munfell, à Albany, ce 18 Février 1858."

(4) 34 pp. in-8. A la fin est imprimé: "Achevé d'imprimer par J. Munfell, à Albany, ce 17 March, 1858, d'après l'original conservé à la Maison Professe de Paris."

(5) 54 pp. in-8. A la fin est imprimé : "Achevé d'imprimer, par J. Munfell, à Albany, ce 15 Juin, 1858."

La vie du R. P. Pierre Joseph Marie Chaumonot, de la Compagnie de Jésus. Miffionnaire dans la Nouvelle-France. écrite par lui-même par ordre de fon Supérieur l'an 1683. Nouvelle-York, Isle de Manate, a la Preffe Cramoify de Jean Marie Shea. M. DCCC. LVIII (6).

Suite de la vie du R. P. Pierre Joseph Marie Chaumonot, de la Compagnie de Jésus. Par un Père de la même Compagnie avec la manière d'oraison du vénérable Père écrite par lui-même. Nouvelle York, Isle de Manate, A la Presse Cramoisy de Jean-Marie Shea. MDCCC. LVIII. (7)

Copie d'une lettre écrite par Le Père Jacques Bigot de la Compagnie de Jésus, l'an 1681. Pour accompagner un collier de pource-laine envoyée par les Abnaquis de la Miffion de Saint François de Sales dans la Nouvelle France au tombeau de leur Saint Patron à Annecy. Manate. De la Preffe Cramoify de Jean-Marie Shea. M. DCCC. LVIII. (8)

„Relation du voyage Des premières Urfulines à la Nouvelle-Orléans et de leur établissement en cette ville. Par la Rev. Mère St. Augustin de Tranchepain, Supérieure. Avec les lettres circulaires de quelques unes de fes Soeurs, et de la dite Mère, Nouvelle York. Isle de Manate. De la Preffe Cramoisy de Jean-Marie Shea. M. DCCC. LIX (9)

Registres des baptêmes et sepultures qui se sont faits au fort Duquesne pendant les années 1753, 1754, 1755 et 1756. Nouvelle York, Isle de Manate, De la Preffe de Jean-Marie Shea. M. DCCC. LIX (10).

Journal de la guerre du Micissippi contre les Chicachas en 1739 et finie en 1740, le 1er d'Avril. Par un officier de l'Armée de M. de Nouaille. Nouvelle-York, Isle de Manate,

(6) 108 pp. in-8. A la fin est imprimé : "Achevé d'Imprimer par J. Munfell à Albany, ce 28 Sept. 1858."

(7) 66 pp. in-8.

(8) 8 pp. in-8. A la fin est écrit : "Achevé d'imprimer à New-York, Isfe de Manate, ce 21 avril, 1858, d'après l'original confervé dans les archives du Monastère de la Vifitation à Annecy."

(9) 62 pp. in-8. A la fin est imprimé : "Achevé d'imprimer d'après la Chronique du Monastère par J. Munsell, à Albany, ce 4 janvier, 1859."

(10) 51 pp. in-8. A la fin est imprimé : "Achevé d'imprimer après l'original au Greffe de Montréal, par J. Munfell, ce 14 mars, 1859, à Albany."

De la Presse Cramoisy de Jean-Marie Shea. M. DCCC. LIX (11). Tiré à 100 exemplaires.

Relation ou journal du voyage du R. P. Jacques Gravier, de la Compagnie de Jésus, en 1700 depuis le pays des Illinois jusqu'à l'embouchure du Miffifpi. Nouvelle-York, Isle de Manate, De la Preffe Cramoify de Jean-Marie Shea. M. DCCC. LIX. (12) Tiré à 100 exemplaires.

Relations Diverses sur la Bataille du Malangueulé. Gagné le 9 juillet, 1755, par les François fous M. de Beaujeu. Commandant du Fort du Quefne fur les Anglois fous M. Braddock, Général en Chef des troupes Angloifes. Recueilles par Jean Marie Shea Nouvelle York. De la Prese Cramoisy. MDCCCLX. Tiré à 100 exemplaires. (13)

Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable aux Missions des Pères de la Compagnie de Jésus en la Nouvelle France les années 1673 à 1679. Par le R. P. Claude Dablon, Recteur du Collège à Québec, Supérieur des Missions de la Compagnie de Jésus en la Nouvelle-France. Québec, A la Preffe Cramoify. M. DCCC. LX. Avec permission. Le droit de traduction est réservé. (14)

Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable aux Missions des Pères de la Compagnie de Jésus en la Nouvelle-France les années 1672 et 1673 Par le R. P. Claude Dablon, Recteur du Collège de Québec et Supérieur des Missions de la Compagnie de Jésus en la Nouvelle-France. A la Nouvelle-York De la Preffe Cramoify de Jean-Marie Shea. MDCCC. LXI. Avec permission. (15)

Relation de la mission du Missisipi du Séminaire de Québec en 1700. Par MM. de Montigny, de St-Cosme, et

(11) 92 pp. in-8. A la fin est imprimé : "Achevé d'imprimer à Albany, N. Y. par J. Munfell, ce 18 juillet, 1859."

(12) 68 pp. in-8. A la fin est imprimé : "Achevé d'imprimer par J. Munfell, à Albany, d'après l'original, restant à la maison Professe de Paris, ce 31 aouft, 1859."

(13) 51 pp. in-8. A la fin on lit : "Achevé d'imprimer le 9 juillet, 1860, par Robert Craighead, à New-York."

(14) XIII x 219 pp. in-8. A la fin est imprimé : "Achevé d'imprimer à Albany, ce 22 Juillet, 1860, par J. Munfell."

(15) V x 219 pp. in-8. A la fin est imprimé : "Achevé d'imprimer à Albany, ce 6 Février, 1861, par J. Munfell."

Thaumur de La Source. Nouvelle-York: A la Presse Cramoisy de Jean-Marie Shea. MDCCCLXI. Tiré à 100 exemplaires. (16)

Novum Belgium, description de Nieuw Netherland et Notice sur René Goupil. Par le R. P. Isaac Jogues, de la Compagnie de Jésus. A New-York, dans l'Ancien Nieuw Netherland, Presse Cramoisy, de J. M. Shea. 1862. (17)

Extrait de la Relation des Aventures et voyage de Mathieu Sagean. Nouvelle-York: A la Presse Cramoisy de J. M. Shea 1863. (18)

Radices Verborum Iroquoeorum Auctore R. P. Jacobo Bruyas Societatis Jesu Neo-Eboraci: Typis J. M. Shea. 1863. (1a)

Relation de la Captivité parmi les Onneiouts en 1690-1. Par le R. P. Pierre Milet de la Compagnie de Jésus. Nouvelle-York: Presse Cramoisy de Jean-Marie Shea. M. DCCC. LXIV.. (19)

Grammaire de la langue mikmaque, par M. l'abbé Maillard, redigée et mise en ordre par Joseph M. Bellen-ger, Ptre. Nouvelle-York Presse Cramoisy de Jean-Marie Shea. 1864. 101 pp. in-8.

Relation de la Miffion Abnaquife de St. François de Sales l'année 1702. Par le Père Jacques Bigot, De la Compagnie de Jésus. Nouvelle-York: Presse Cramoisy de Jean-Marie Shea. M. DCCC. LXV. (20)

(16) 66 pp. in-8. A la fin on lit : "Achevé d'imprimer le 17 Mai, 1861."

(17) 44 pp. in-8.

(18) 32 pp. in-8.

(1a) 123 pp. in-8.

(19) 56 pp. in-8.

(20) 26 pp. in-8.

Relation des Affaires du Canada, en 1696. Avec des lettres des Pères de la Compagnie de Jésus depuis 1696 jusqu'en 1702. Nouvelle-York: De la presse Cramoify de J. Marie Shea. MDCCCLXV. (21)

Lettre du Père Jacques Gravier, de la Compagnie de Jésus, le 23 Février 1708, sur les Affaires de la Louisiane. Nouvelle-York: de la presse Cramoify de Jean-Marie Shea. MDCCCLXV. (22)

Recueil de pièces sur la Negociation entre la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre, ès années 1648 et suivantes. Nouvelle-York: De la Presse Cramoify de Jean-Marie Shea. M. DCCC. LXVI. (23)

Epistola Rev. P. Gabrielis Dreuilletes, Societatis Jesu Presbyteri, ad Dominum Illustrissimum, Dominum Joannem Wintrop, Scutarium. Neo-Eboraci in insula Manhattan: Typis Cramoisianis Joannis-Mariae Shea. M. DCCC. LXIX. (24)

Copie de trois lettres escrites ès années 1625. et 1626. Par le P. Charles Lallement Supérieur des Missions de la Compagnie de Jesus en la Nouvelle France. A Albanie De l'Imprimerie de J. Munsell M. DCCC. LXX. (25)

La vie de la B. Catherine Tegakouita dite à présent La Sainte Sauvagesse Par le R. P. Claude Chauchetière prêtre missionnaire de la Compagnie de Jesus. "Manate De la Presse Cramoisiey de Jean-Marie Shea. MDCCCLXXXVII. (26)

P. G. R.

(21) 73 pp. in-8.

(22) 18 pp. in-8.

(23) 62 pp. in-8.

(24) 13 pp. in-8.

(25) 14 pp. in-8.

(26) 179 pp. in-8.

Des loteries à Montréal en 1701

— § —

Dans le numéro du "Bulletin" de juin 1917, p. 190, j'ai cité un document qui nous apprenait que Gédéon de Catalogne avait vendu, au mois de juin 1701, des billets de "sa" loterie au marchand Charles Alavoine.

Voici, maintenant, une nouvelle pièce judiciaire de la même année qui mentionne une autre loterie.

Le 8 août 1701, vers les 9 heures du soir, diverses personnes se trouvaient dans la maison de Jacques Passard, sieur de la Bretonnière, rue Saint-Paul, où l'on disposait des billets d'une loterie faite par le sieur de Rigoville, enseigne d'une compagnie du détachement de la marine. (1)

A un certain moment, un sieur de Saint-Lambert, officier, remontra au sieur de Rigoville qu'il ne s'y prenait pas de la bonne manière !

Jean Harnal de Coeurballe, "maistre d'hostel de monsieur l'intendant" Bochart de Champigny, qui était présent, fit une observation semblable mais il critiqua sans doute, par la même occasion, le sieur de Saint-Lambert, puisque ceui-ci se fâcha et accabla le "maistre d'hostel" d'invectives, le traitant de "sot, de Jean ! et de bougre," lui promettant, en outre, une vingtaine de coups de bâton ! Et monsieur de Saint-Lambert voulut joindre le geste à la parole, ce que les spectateurs ne purent tolérer. Alors le sieur de Saint-Lambert sortit.

De Coeurballe, peu après, s'en fut chez le sieur Roc-

(1) Le greffier du tribunal écrit "Rigoville", mais il s'agit évidemment de Nicolas-Blaise des Bergères de Rigoville qui était enseigne à cette époque. Voir P.-G. Roy, "La famille des Bergères de Rigoville", p. 12 et suiv.

bert de la Morandière. Il revenait de chez ce dernier lorsqu'il reçut, sur la nuque, un coup formidable.

C'était M. de Saint-Lambert qui acquittait sa promesse ! La tâche était-elle dangereuse pour un seul homme ? Apparemment, car des fils de seigneurs se mirent de la partie et messieurs de la Gauchetière, de Belestre, de Repentigny et de Saint-Ours aidèrent M. de Saint-Lambert à bâtonner le malheureux "maistre d'hostel" !

De bonnes âmes s'opposèrent à ce que l'on massacrât trop de Coeurballe, puis la victime de la belle jeunesse officière fut reconduite chez l'intendant en piteux état.

Inutile de suivre cette affaire plus loin. Il suffit de constater que des particuliers faisaient des loteries au Canada, sous le régime français et qu'à ces réunions, les joueurs s'amusaient parfois, énormément.

Ce goût de nos pères pour la loterie est parvenu jusqu'à nous et il y avait au dix-neuvième siècle un si grand nombre de râfles que les autorités durent les défendre.

E. Z. Massicotte

QUESTIONS

Qui peut me donner des renseignements sur M. de la Plante ou LaPlante, officier des troupes du détachement de la marine, qui, un peu après 1700, fut cassé de sa commission d'enseigne pour avoir fait un mariage au-dessous de sa condition et sans la permission des autorités de la colonie ?

O. B. L.

— N'y a-t-il pas eu un coureur des bois canadien-français du nom de Jean Couture, qui, sous le régime français, s'est distingué dans l'Ouest des Etats-Unis. Ce Couture, paraît-il, fonda même un établissement assez important sur les bords du Mississipi.

CANADO

Notice sur M. Jean Ménage, premier curé de Deschambault

Dès ma plus tendre jeunesse j'entendis souvent prononcer le nom de Ménage avec beaucoup de respect et d'affection, pourtant il y avait près de trente ans que ce saint homme était mort; mais la mémoire de ses vertus était encore fraîche à l'esprit de ceux de mes ancêtres qui l'avait connu. C'est d'eux que je tiens le peu que j'en sais. La plupart d'entre eux l'ont rejoint au tombeau et en attendant mon tour quelques personnes me sauront peut-être gré du souvenir encore sensible que je leur rappellerai et que je transmets à mes neveux.

Mr Ménage fut un exemple assez rare de longévité. Arrivé prêtre en Canada le quatre de juin 1707, il y exerça le saint ministère soixante ans et mourût presque centenaire en 1773 à Deschambault dont il était curé, aussi de quatre cents prêtres qui arrivèrent ou furent ordonnés dans la colonie durant ces soixante-six années près des trois quarts moururent avant lui. Il était âgé de quatre vingt ans lors du siège de 1759. Quel spectacle de le voir en ces temps de terreurs ! Entouré des vieillards, des femmes et des enfants. Il célébrait les saints mystères lorsqu'un boulet lancé d'une frégate anglaise qui remontait le fleuve perce l'église entre le mur et le toit, (ses traces paraissent encore) et jette une telle épouvante dans tout le troupeau qu'il méconnut la voix rassurante de son saint pasteur, la fuite devint générale du côté de la forêt, et le vénérable prêtre fut forcé de le suivre péniblement chargé d'une partie des vases sacrés.

Tous s'arrêtent à quarante arpents du fleuve, derrière une savane marécageuse qui défendait l'abord d'un coteau très élevé d'ou l'on pouvait observer les démarches des Anglais. C'est de là qu'ils eurent la douleur de voir les soldats piller leurs maisons, en brûler plusieurs, tuer leurs bestiaux, briser leurs meubles, et porter leurs mains sacrilèges dans le temple saint dont ils enlevèrent le reste des vases sacrés qu'ils jetèrent dans des broussailles à vingt arpents de là... Pendant ces scènes désolantes le saint vieillard priait, exhortait, relevait le courage abattu de ses orailles chéries, et ne manqua pas un jour de dire la messe.

Lorsque la guerre fut finie un habitant respectable trouva les vases sacrés sur sa terre, et en avertit M. Ménage qui vint à pied les quérir, et partit en disant n, en disons mot n'en disons mot, tout en craignant de signaler aucun outrage de la part du militaire, sous l'absolutisme du général Murry, et dans le temps que la persécution écrasait les catholiques en Angleterre. C'est dès lors que commença le système d'infériorité politique des Canadiens qui jeta des racines si profondes que l'acte de 1791 n'a pu les extirper.

M. Ménage était charitable et rempli de l'esprit de consolation, et s'il arrivait une affliction à quelqu'un dans sa famille ou dans ses biens, il s'y rendait de lui-même, et retablissait aussitôt le calme et la vertu dans les coeurs les plus mortellement aigris. Quoique ordinairement d'une humeur égale, il s'armait quelquefois d'une grande sévérité lorsque la gloire de Dieu et l'honneur de la religion le lui commendaient, et l'on rapporte comme suite des élans prophétiques de cette sainte colère, des effets dont la cause n'est peut-être pas entièrement surnaturelle. Du reste il était entièrement humble, frugal et laborieux, et l'agriculture occupait ses loisirs. La terre de l'église de Deschambeault nous montre encore les traces de ses fatigues. Une grande partie du verger qu'il planta et de longues chaînes

de cailloux qu'il amassa de ses propres mains pour rendre cette terre profitable rappellent souvent son nom chéri. Ce n'est pas qu'il fut sans goût pour les lettres et les beaux arts, il composa de bonnes musiques dont on a quelques fragments, et son habitude de s'enfermer seul en un appartement voisin de la pièce où s'exécutait ses compositions, prouve qu'il n'était pas étranger à la délicatesse de la musique.

Mais M. Ménage ne pouvait alors s'occuper aussi noblement que l'a fait depuis un grand nombre d'années, M. le curé actuel de Deschambault, dont le dévouement constant à l'éducation de la jeunesse de sa paroisse compte de sept ou huit prêtres et plusieurs autres membres utiles et marquant de la société, qu'il a arraché à l'indifférence qui régnait encore, il y a vingt ou trente ans, parmi nos bons Canadiens de la campagne.

Aux temps guerriers de M. Ménage l'éducation de la jeunesse était presque militaire, et l'on voit encore auprès de l'Église, un pin tout criblé des balles que mes ayeux et leurs compatriotes faisaient tirer à leurs enfants pour les accoutumer à assurer la direction de leur feu.

Un peu plus loin des restes de redoutes indiquent un de ces théâtres terribles et communs avant 1763.

Ce sont des lieux pleins de souvenirs guerriers; mais nos sentiments se portent à une comtemplation bien plus sublime, aussitôt qu'on entend les noms vénérés de ceux qui ont desservi Deschambault plus de cent ans à eux deux, et qui l'auront desservi près d'un siècle et demi si Dieu continue au dernier autant de jours et de santé qu'il en donna au premier, Utinam utique.

J. O. A. B. (1)

(1) Cette notice écrite vers le commencement du siècle dernier est inédite, croyons-nous.

Liste des Pilotes nommés par la Maison de la Trinité de Québec, 1805-1846

Liste dressée d'après les dossiers des Pilotes

(Suite)

DAVID BOUILLE

Admis le 7 juin 1825.

ALEXIS PELLETIER

Admis le 20 mai 1825.

Le 11 septembre 1838, condamné à l'amende pour infraction aux règlements. Le 29 août 1843, condamné à l'amende pour avoir quitté le vaisseau HERO pendant qu'il était sous sa charge.

J. LAVALLIERE ALIAS LAVERDIERE

Admis le 24 juin 1825.

Noyé le 9 octobre 1834.

CHRISTOPHE CHOUINARD

Admis le 28 juin 1825.

N. PARADIS

Admis le 15 juillet 1825.

Le 17 juillet 1835, suspendu jusqu'au 1er avril 1837 pour avoir choué et perdu le MAJESTIC sur l'île Blanche.

REGULE BANVILLE

Admis le 15 juillet 1825.

Le 17 octobre 1837, suspendu pour douze mois pour avoir échoué un vaisseau.

ANTOINE FROZIER

Admis le 30 août 1825.

Le 12 juillet 1839, condamné à l'amende pour avoir échoué un vaisseau dans la Traverse. Le 30 novembre 1843, suspendu pour avoir échoué la barque WILD IRISH GIRL, sur l'île Rouge.

E. PETITGREW

Admis le 23 septembre 1825.

Le 11 juin 1841, condamné à l'amende pour infraction aux règlements. Le 13 octobre 1843 condamné pour la même faute.

HONORE JACQUES

Admis le 2 décembre 1825.

Noyé en juillet 1833.

MALCOLM SMITH

Admis le 2 décembre 1825.

Le 24 mai 1827, suspendu pour douze mois pour avoir jeté le brick **ROB ROY** à la côte, à l'Islet, et avoir été la cause de la mort de 24 hommes. En octobre 1843, condamné à l'amende pour infraction aux règlements.

JEAN LAVOIE

Admis le 14 avril 1826.

JOSEPH PELLETIER

Admis le 21 avril 1826

FRANC ROYER

Admis le 25 avril 1826

Noyé en septembre 1839

FIRMIN LEVESQUE

Admis le 25 avril 1826

JOHN O'MEARA

Admis le 23 mai 1826.

Noyé le 20 avril 1831.

MICHAEL CAVANNY

Admis le 2 juin 1826.

PIERRE LANGLOIS

Admis le 16 juin 1826

JEAN-BAPTISTE ROSS

Admis le 5 septembre 1826.

ÉDWARD O'MEARA

Admis le 20 octobre 1826.

Le 20 septembre 1836, suspendu pour douze mois. Le 11 mai 1838, perd sa branche pour avoir échoué la barque **RENFREISSEN** sur la grève de Saint-Valier.

GEORGES PLANTE

Admis le 15 décembre 1826.

Décédé le 31 juillet 1834.

XAVIER MENARD

Admis le 8 mai 1827.

Le 3 décembre 1830, suspendu pour douze mois.

JEAN-MARIE PLANTE

Admis le 18 mai 1827.

JOS. GOURDEAU

Admis le 22 mai 1827.

Décédé dans le printemps de 1837.

FRANÇOIS RIOUX

Admis le 1er juin 1827.

PAUL BOWES

Admis le 12 juillet 1827.

MICHEL PELLETIER

Admis le 7 août 1827.

Le 12 août 1836, condamné à l'amende pour avoir échoué le
STATELY.

BENJAMIN PINET

Admis le 19 octobre 1827.

Le 16 septembre 1828, suspendu pour douze mois.

GERMAIN PELLETIER

Admis le 22 octobre 1827.

PETER FORBES

Admis le 13 novembre 1827.

FRANCIS FORBES

Admis le 22 octobre 1811.

Admis à sa pension le 30 août 1842

PETER GOURDEAU

Admis le 11 avril 1828.

CHARLES ASSELIN

Admis le 3 juin 1828.

FRANÇOIS SAINT-MARC (CINQ-MARS ?)

Admis le 6 juin 1828.

Le 7 novembre 1843, condamné à l'amende pour avoir échoué la
barque LOCK LIBO.

THOMAS DUNSFORD

Admis le 2 novembre 1828.

Le 5 juin 1838, condamné à l'amende pour avoir échoué la barque TOBAGO. Perd sa branche le 26 mai 1843 pour avoir échoué la barque QUEBEC sur l'île Rouge Réinstallé le 9 avril 1846.

WILLIAM AMIOT

Admis le 25 novembre 1828.

CHARLES BOISSELLE

Admis le 25 novembre 1828.

Condamné à l'amende le 6 novembre 1832, pour avoir échoué le brick HYPOLITE dans la rivière Saint-Charles.

DAVID PETITGREW

Admis le 25 novembre 1828.

JEAN-BAPTISTE LAROCHE

Admis le 2 décembre 1828.

Le 17 octobre 1834, condamné à l'amende pour avoir échoué la barque SAINT-DAVID.

BAPTISTE MENARD

Admis le 2 décembre 1828.

Décédé le 22 août 1832.

LUC LECLERC

Admis le 5 décembre 1828.

Noyé en juin 1834.

HENRY McKENZIE (1)

Admis le 5 décembre 1828.

MAGLOIRE RIOUX

Admis le 29 janvier 1829.

JOSEPH LEBEL

Admis le 27 janvier 1829.

FRANÇOIS AUBUT

Admis le 20 mars 1829.

CELESTIN COTE

Admis le 27 mars 1829

(1) McKenzie était un nègre.

MICHEL BUTEAU

Admis le 21 juillet 1829.

Le 12 juillet 1836, suspendu pour douze mois pour avoir échoué la barque DRYDEN sur l'île de Kamouraska.

MICHEL MORIN

Admis le 11 août 1829

Le 3 juin 1842, condamné à l'amende pour avoir échoué le brick ANNE sur l'île Rouge.

JEAN-BAPTISTE ASSELIN

Admis le 18 août 1829.

ANTOINE MICHAUD

Admis le 18 août 1829.

PIERRE POULIOT

Admis le 21 août 1829.

Décédé en octobre 1834.

FIRMIN COUILLARD

Admis le 23 octobre 1829.

Le 5 juin 1834, condamné à l'amende pour avoir échoué le brick GRACE sur la Grosse-Ile.

CHARLES VEZINA

Admis le 4 décembre 1829.

ANTOINE FORTIER

Admis le 4 décembre 1829.

JOS. LANGLOIS

Admis le 11 décembre 1829.

HUBERT GAUTHIER

Admis le 29 janvier 1830

JEAN-BAPTISTE DION

Admis le 29 janvier 1830.

J.-BTE MAURE (MOORE ?)

Admis le 2 février 1830.

Noyé le 2 mai 1830.

ABRAHAM ROYER

Admis le 2 février 1830.

ALEXANDER ROSS

Admis le 13 avril 1830.

Le 13 septembre 1831, suspendu pour douze mois pour avoir échoué un vaisseau à Beaumont.

ANDRE KEABLE

Admis le 13 avril 1830.

AMABLE GENEST

Admis le 20 avril 1830.

GERMAIN MARQUIS

Admis le 4 mai 1830.

Le 23 octobre 1832, suspendu pour douze mois pour avoir échoué la barque CATO sur l'île Rouge.

O. ROY DIT DESJARDINS

Admis le 4 mai 1830.

THOMAS BOUTIN

Admis le 4 mai 1830.

PIERRE ROULEAU

Admis le 4 mai 1830.

MICHEL FOURNIER

Admis le 4 juin 1830.

Le 15 novembre 1833, suspendu pour douze mois pour avoir échoué un vaisseau sur l'île Rouge. Le 8 juin 1841, condamné à l'amende pour avoir échoué le brick OCEAN sur l'île Rouge.

ALEXIS DELISLE

Admis le 2 juillet 1830.

CHARLES CHOUINARD

Admis le 23 juillet 1830.

Le 9 mai 1843, suspendu pour le reste de la saison pour mauvaise conduite pendant qu'il pilotait la barque SIR FRANCIS BOND HEAD. Le 3 novembre 1843, condamné à l'amende pour avoir piloté la barque NEPTUNE pendant sa suspension.

JOSEPH PETIT DIT LACHANCE

Admis le 23 juillet 1830.

Condamné à l'amende le 3 octobre 1837. Admis à sa retraite le 1er mai 1886.

JOSEPH LAPOINTE

Admis le 22 avril 1831.

JOSEPH BACQUÉ

Admis le 3 mai 1831.

JOSEPH DENIS

Admis le 3 mai 1831.

Le 22 novembre 1836, mis à sa pension à cause de la faiblesse de sa vue.

JOSEPH MERCIER

Admis le 3 juin 1831.

Le 6 août 1839, condamné à l'amende pour avoir échoué le brick

MARY AND DOROTHY.

CHARLES NOLET

Admis le 21 juin 1831

Le 4 octobre 1846, suspendu jusqu'au 1er juin 1847, pour avoir échoué le vaisseau CHAPMAN.

OLIVIER VEZINA

Admis le 4 juillet 1831.

JEAN-BAPTISTE SERVAN

Admis le 2 septembre 1831.

Le 22 août 1837, condamné à l'amende pour avoir échoué la barque HÉRCULE sur l'île Rouge.

LOUIS COUILLARD LISLOIS

Admis le 20 décembre 1831.

LOUIS RINGUET

Admis le 20 décembre 1831.

FRS-MAGLOIRE BOUCHARD

Admis le 20 décembre 1831.

JOHN CAMERON

Admis le 23 décembre 1831.

Le 27 septembre 1842, est suspendu pour avoir échoué la barque CITY OF WATERFORD.

LOUIS LEMIEUX

Admis le 7 février 1832.

Le 4 août 1840, condamné à l'amende pour avoir échoué la barque JOHN sur l'île aux Basques.

PAUL BELOUIN (BLOUIN)

Admis le 23 juillet 1830.

MOISE PEPIN DIT LACHANCE

Admis le 20 août 1830.

Le 27 juin 1837, suspendu pour six mois, pour avoir échoué la
barque LONDON sur l'île Blanche. Perte totale.

Noyé en 1839.

FRANÇOIS FRADETTE

Admis le 20 août 1830.

ISAAC FORBES

Admis le 20 août 1830.

Le 30 septembre 1842, condamné à l'amende.

PIERRE MICHAUD

Admis le 15 octobre 1830.

JEAN SAVARD

Admis le 15 octobre 1830.

IGNACE.-E. ADAM

Admis le 19 novembre 1830.

FRS-JOS. POULIOT

Admis le 10 décembre 1830.

ANTOINE LABRECQUE

Admis le 29 octobre 1830.

JEAN BOURGET

Admis le 29 octobre 1830.

JOSEPH RAYMOND

Admis le 29 octobre 1830.

Le 13 août 1844, condamné à l'amende. Le 30 mai 1845, suspen-
du pour trois mois pour être descendu plus bas que la limite fixée.

JOSEPH GAGNE

Admis le 29 octobre 1830.

Perdu en 1839.

P. G. AUDET

Admis le.....

FREDERIC BERNIER

Admis le 19 mars 1831.

Le 24 octobre 1837, condamné à l'amende pour avoir échoué la
barque PRINCE sur la partie ouest de l'île aux Grues. Admis à sa
pension le 11 septembre 1878.